

La Chambre reprend l'étude en comité plénier du Bill C-243, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et, par voie de conséquence, certaines autres lois et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger à nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A 10 h. 02 du soir, la question «Que cette Chambre ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

A 10 h. 30 du soir, la Chambre ajourne à 2 h. 30 demain après-midi.

DU CANADA

SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 1967

*(Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including names like M. Macpherson and M. Johnson, and dates like 11 April 1967.)*